

Intro Débat élections européennes et fiscalité en Europe.

En ces temps où à nouveau on a tendance à prendre les loups pour des chiens, traiter de l'enjeu politique autour de la question européenne comme de la fiscalité au plan européen implique de ne pas se méprendre tant sur les objectifs que l'on se fixe que sur les moyens pour les atteindre. Ainsi comme disait un certain il ne s'agit pas de sauter sur sa chaise en répétant Europe, Europe, Europe pour que celle-ci soit aussitôt parée de toutes les vertus ou affublée de tous les maux.

Ce qui va retenir tout particulièrement notre attention dans cette introduction, s'inscrit dans une double perspective. Celle de la prochaine échéance électorale des élections européennes, en 2019 et celle de la préparation de notre congrès puisque l'Europe est un des 5 chantiers qui sont mis en débat dans la phase préparatoire de notre congrès de novembre.

Traiter des élections européennes, c'est-à-dire de notre positionnement global par rapport à cette échéance implique deux choses.

D'une part dresser un bilan de nos choix électoraux précédents, notamment de l'épisode 2017. De l'autre préciser le contexte, les enjeux et les objectifs politiques que nous nous fixons.

Mais comment ne pas examiner deux jours après le scrutin en Italie, ce qui se passe en Europe, la situation qui en découle et ses causes?

Cette analyse sera faite à grands traits, l'objectif étant de souligner les principales caractéristiques de la période.

Après le Brexit, après l'installation de plusieurs ministres d'extrême droite en Hongrie, après la montée des forces de droite extrême en Allemagne, après les élections italiennes qui viennent de mettre en tête une alliance droite et extrême droite et en première place des partis, le parti 5 étoiles (M5S), parti anti-système, qui avec 32% des voix confirme sa montée en puissance, il est peu dire que ça va mal en Europe et que l'Europe va mal.

Car il faut bien voir que dans les motivations poussant les électeurs à se diriger vers ce type de parti, il y a en toile de fond deux causes : l'Europe telle qu'elle apparaît aujourd'hui et la question des migrants ce qui sur le fond idéologique participe d'une problématique identique. C'est le repli sur soi et c'est aussi en quelque sorte le rejet des solidarités. C'est la traduction plus ou moins claire et consciente que ce qui est imposé aux peuples, que les causes de leurs difficultés de vie quotidienne, proviennent finalement aujourd'hui de choix européens, de choix en dehors d'eux. Ce discours martelé dans les principaux textes des mouvements populistes et d'extrême droite, et qui a, il faut bien le dire une partie de vrai ou tout du moins de réalité vécue, trouve un réel écho parmi les peuples même si les solutions proposées risquent au final de précipiter tout le monde dans un chaos beaucoup plus grand encore.

Ce qu'il y a de sur c'est que cela ne peut plus durer encore longtemps comme cela, c'est que la construction de cette Europe est à l'opposé de la construction du bien être des peuples, de leur développement, de l'activation de coopérations et de solidarité réelles. Cette construction européenne est une construction ultra libérale au service des marchés financiers. Elle est conçue comme un outil pour mieux soumettre les peuples aux exigences du capital et de sa rentabilité et donc pour les contraindre, les asservir plutôt que de les développer et les libérer.

Elle est l'outil dont les représentants du capitalisme financier ont su prendre la maîtrise pour satisfaire leurs besoins de contrôle, de mainmise et d'organisation d'un espace voué à l'argent et à sa domination.

L'Europe aujourd'hui, bras armé du capitalisme mondialisé, est un espace où règne en maître l'ultra libéralisme. Les traités européens sont des hymnes aux intérêts des multinationales et de la finance. Pire même l'après crise 2008 s'est traduit par une accélération de la domination des dogmes libéraux. Le recours à l'intervention des Etats a été essentiellement conçu comme un moyen de sauver le taux de profit avec des injections massives de liquidités sur les marchés financiers faisant enfler la dette publique de ces Etats dans lesquels se sont ainsi renforcées les politiques d'austérité, (libéralisations, privatisations, réformes du marché du travail, casse des services publics). En même temps s'affirme un autoritarisme de plus en plus marqué, certes il y a l'exemple de la Grèce jusqu'à la caricature mais chaque Etat membre y est aussi confronté certes à des degrés divers. Il n'y a qu'à voir le contrôle budgétaire instauré sur chacun des Etats, la manière de ratifier les traités commerciaux internationaux comme le CETA et les pratiques politiques quotidiennes d'un Macron, mais aussi d'un Mattéo Renzi il n'y a pas si longtemps en Italie.

Dans un contexte où la crise financière mondiale même si on peut se donner un répit d'un an ou deux, a de fortes chances de se traduire par un nouveau krach boursier encore plus dévastateur que le précédent vu le niveau atteint par la dette publique et privée mondiale (192 000 milliards d'euros, 226 000 Mds de dollars, cela fin 2017), l'Europe loin de contribuer à éviter une telle issue, participe par sa fragilisation (dernière zone économique à sortir de la récession, taux de chômage élevé qui peine à retrouver son niveau de 2007) à accélérer les risques de crise majeure et à plonger les peuples de sa zone dans des difficultés encore plus graves.

C'est sur ce fond que la colère monte parmi les peuples se traduisant pour l'heure par les résultats et les comportements électoraux que je citais précédemment.

Même si ces sentiments sont compréhensibles, ils font l'économie d'une réalité elle aussi incontournable : l'Europe et sa gouvernance ne sont finalement que la traduction de ce que pensent et veulent les dirigeants de chacun des pays européens ainsi que des choix libéraux qu'ils incarnent. De ce point de vue, depuis longtemps la question européenne est bien trop absente des campagnes électorales nationales alors qu'entre le niveau national et le niveau européen, il y a une imbrication de plus en plus incontestable. Cette absence de la question européenne des débats nationaux permet ainsi aux dirigeants de chacun des pays européens de se cacher ou plus exactement de cacher leur propre rôle derrière des décisions européennes semblant venir de nulle part et surtout dont on ne peut identifier les décideurs, alors que ces décideurs c'est le Conseil Européen, c'est-à-dire les Présidents et Premiers Ministres de chacun des pays de l'Union. Des responsables politiques mis en place, élus, par les électeurs-rices de chaque pays de l'Union, ce qui renvoie à la responsabilité de toutes et de tous. Il est compréhensible que chacun-e préfère renvoyer les causes des politiques qu'ils subissent à une nébuleuse européenne plutôt qu'aux responsables qu'ils ont élus. C'est plus confortable mais cela ne règle en rien leurs problèmes.

Par exemple, le rôle et la gestion de la BCE pourrait être totalement différents si le Conseil Européen le décidait. L'indépendance de la BCE qui est certes juridiquement réelle l'est dans les faits beaucoup moins politiquement. Certes le parlement européen ne peut la contrôler mais les dirigeants du Conseil Européen eux, lui donne le tempo politique à partir des objectifs des marchés financiers qu'ils font leur.

Cela mérite d'être dit et souligné mais pour que cette affirmation soit audible et crédible, elle

doit reposer sur une issue alternative claire, précise et mise en débat auprès des peuples. En France, comme ailleurs il y a un besoin urgent d'une telle démarche. Et à mon sens, en ce qui nous concerne, le parti communiste, nous devons jouer un rôle moteur et prendre une place décisive dans ce processus de construction d'une autre Europe.

Ce qui signifie tout sauf s'effacer de la scène politique, c'est-à-dire tout sauf effacer les propositions que nous portons du débat politique. En ce sens impossible de s'exonérer d'un bilan des échéances électorales qui se sont déroulées en 2017 si nous voulons faire un choix lucide pour les européennes. Qu'on le veuille ou non les faits sont têtus. Notre choix à la présidentielle de 2017 a directement parti liée avec notre résultat électoral aux législatives. Et ce résultat tient pour une part significative, déterminante, au fait que nous n'avons jamais été, y compris aux législatives, en capacité d'exposer clairement et nettement notre programme, nos propositions, celles sur Europe, ayant été fantomatiques.

Lors de la prochaine campagne des élections européennes, il y aura un vrai besoin d'affirmer des choix clairs, des visions précises, de mener la bataille idéologique contre Macron, la droite et l'extrême droite mais aussi au sein d'un ensemble politique qui se réclame de gauche.

Les européennes, une nouvelle étape de la recomposition politique.

La bourgeoisie capitaliste continue la recomposition de sa représentation politique, au plan européen comme au niveau national. D'un côté les droites se cherchent des voies de rapprochement avec les courants et les forces d'extrême droite qui quant à eux, par exemple en France, travaillent un faciès plus présentable, plus euro-compatible, pour s'assurer un plus large soutien des multinationales et du monde de la finance. Mais dans le camp ultra libéral la bataille est engagée avec l'arrivée sur le devant de la scène comme en France par exemple, de forces telles que En Marche avec Macron en tête de gondole. Ils ont le privilège pour les tenants du système d'offrir une vision soi-disant renouvelée de l'Europe, n'hésitant pas à s'afficher anti-nationaliste et qui, conscients du rejet de l'Europe actuelle, parle ouvertement de refondation de l'Europe et présentent une offre plus ouverte d'une Europe moderne contre les extrêmes.

Dans le camp de ceux qui se réclament de la gauche, voire d'une gauche de transformation, en France comme dans de nombreux pays de l'UE, la situation n'est pas des plus reluisantes. Il faut dire que le choix du Conseil Européen, de la BCE et du FMI d'écraser Syriza n'a pas contribué à ce que quelque chose de clair surgisse de ce côté-là. Cet épisode a même dramatiquement révélé l'incapacité de la gauche européenne dans toute sa diversité, dont le PCF et le PGE, à bâtir un rapport de force en laissant le gouvernement Tsipras et le peuple grec seuls face à leurs agresseurs au premier rang desquels les conservateurs allemands.

En fait à gauche nous courrons le risque de nous retrouver placés face à un débat qui va se polariser autour de deux questions : approfondissement de l'UE libérale autour notamment d'un renforcement du fédéralisme incarné par Varoufakis mais aussi par Hamon ou nationalisme sur fond de rejet du système et repli identitaire qu'on retrouve dans le plan B de J L Mélenchon. La vision dialectique, spécifique, originale du PCF qui propose dans un même mouvement de rompre avec les traités existants pour en refonder de nouveaux, risque de se retrouver prise dans une sorte de situation inextricable si nous pensions pouvoir être le trait d'union pour faire converger ces deux conceptions.

Une nouvelle fois ce serait nos positions, nos propositions qui en pâtiraient et se dilueraient jusqu'à ne plus en reconnaître une ligne. Donc autant de perdu pour la clarté du débat

politique qui doit être mené tant avec le peuple français qu'avec les peuples européens. Et autant de perdu pour le Pcf en termes de visibilité et de reconquête de sa place politique dans le pays et en Europe. Il ne s'agit pas en l'occurrence de défendre une chapelle mais bien de penser la reconstruction d'une politique de gauche en France et en Europe à partir d'objectifs clairs, précis, radicaux et réalistes capables de proposer à chaque peuple une alternative crédible.

Après les élections présidentielles et législatives de 2017, les européennes de mai 2019, prochaines élections à caractère national, sont pour nous et pour le pays un moment très important. La réforme du mode électoral européen, seuil d'éligibilité fixé à 5 % et remboursement des frais de campagne à 3 %, nous permettent d'apprécier la situation différemment. De premières estimations indiquent que pour atteindre les 5 % il faudrait obtenir 1 million de voix. Est-ce hors de notre portée ? Allons-nous à nouveau développer le même discours qu'en 2017 ? Pour passer la barre, avoir des élus, il nous faut nous agglomérer avec d'autres. Je voudrais simplement préciser que si nous allions avec La FI, au mieux nous pourrions ambitionner une place de numéro 7 sur une liste commune. Avec Hamon ce ne serait pas le même étiage car il n'avait fait que 6% à la présidentielle, mais vu la faiblesse extrême de son influence actuelle dans le pays, nous retrouver N° 4 sur une liste commune avec lui ne nous assurerait pas forcément plus d'avoir ne serai-ce qu'un élu. Et aux législatives dans un des pires contextes possibles, nous avons quand même fait plus de 600 000 voix.

Dernière considération politico-stratégique. E Macron souhaite faire des élections européennes une nouvelle étape de la recomposition du paysage politique français. Il a déjà lancé une offensive politique visant l'élargissement de sa base électorale au centre à partir d'un clivage (modérés/extrême ou nationaliste contre pro européens) qu'il manie très habilement. Mais il souhaite aller plus loin en ambitionnant d'éradiquer toute possibilité d'alternative crédible de gauche en France et en Europe. Pour cela, il désigne clairement ses adversaires. Ce sont ceux qu'il présente comme des adversaires de l'Europe qui sont pour le repli et contre l'ouverture et qu'il classe comme extrêmes, à savoir le FN et la FI.

Dans ce contexte, il est essentiel que nous, Pcf, puissions faire la différence, occuper l'espace de l'alternative radicale réelle et pour cela il nous faut donner une véritable visibilité aux propositions originales communistes, à notre vision d'une Europe des peuples, émancipée de la domination des marchés financiers jusqu'au dépassement du capitalisme vers une nouvelle civilisation.

Enjeu de pouvoir majeur la construction européenne actuelle avec ses institutions d'inspiration néolibérale : monnaie unique, BCE indépendante de tout contrôle démocratique sont des instruments de la domination du capital, de l'austérité salariale et budgétaire se traduisant par de graves répercussions sur les peuples: chômage, précarité, pauvreté, dégradation des services publics. Elle est un point d'appui important du capitalisme mondialisé, d'une mondialisation qui met en concurrence, qui exclut, qui génère un peu partout des conflits majeurs.

C'est une des causes essentielles de la résurgence et de la montée des nationalismes. C'est pourquoi il nous faut une perspective politique reposant sur un vrai projet de transformation sociale afin d'ouvrir d'autres voies de passage dans un carcan européen qui ne cesse de se resserrer. Comment changer le monde sans changer l'Europe et comment ne pas percevoir qu'il y existe un lien ténu entre changement en France et changement en Europe et vice et versa. L'Europe est un enjeu central pour de nouvelles politiques à la fois dans chacun de ses pays membres et au niveau mondial afin de proposer une autre conception des relations

internationales tant sur en matière social, économique et agricole, qu'au plan de l'écologie et de l'action pour la paix.

Notre ambition c'est au plan européen comme national de donner corps à des objectifs sociaux de haut niveau. Pour atteindre un tel but, il faut mobiliser les moyens financiers et construire les pouvoirs nécessaires. Voilà pourquoi il y a besoin d'une campagne autonome du PCF avec ses candidats-es sur une liste ouverte mais toutes et tous fermement décidés à mener campagne sur fond d'une orientation générale mettant clairement en avant les enjeux de classe. Voilà pourquoi dans le débat qui ne manquera pas de s'ouvrir lors de la campagne électorale, il faut un parti qui parle clair sur la sortie de l'euro, un parti qui porte une vision internationaliste nouvelle, un parti qui se prononce pour une Union en Europe des peuples et de nations libres, souverains et associés, un parti qui aspire précisément à une France libre dans une Europe solidaire. Un parti qui propose une autre vision que celle d'un plan B qui conduit dans les faits à opposer la construction du rapport de force au niveau national à la constitution d'un rapport de force au plan européen alors que ceux-ci sont étroitement associés. Un parti qui propose de vraies ruptures avec l'existant en France et en Europe et dans le monde.

Notre objectif doit également être de construire les bases d'un rassemblement au plan européen des forces progressistes jusque dans le parlement et cela ne peut se faire sans propositions concrètes donnant corps à un contenu alternatif. C'est le meilleur moyen pour créer un groupe parlementaire efficace de la gauche alternative européenne. Qui mieux que nous peut porter des propositions d'une telle nature ? Ce n'est pas nous raconter des histoires ni nous faire gonfler les chevilles. C'est tenir compte de la réalité des forces de gauche de transformation en Europe. Voilà à cette fin les pistes, les propositions que nous pourrions mettre en débat dans la campagne des élections européennes :

1-/ Nous aspirons à une Europe au service des êtres humains et non des capitaux financiers

- une Europe qui contribue à sécuriser l'emploi et la formation pour toutes et tous au lieu de rejeter des millions de salariés sur le marché du travail au gré des stratégies des multinationales et d'organiser le dumping social en opposant les travailleurs entre eux ;
- une Europe agissant pour l'égalité femme/hommes, contre les violences faites aux femmes, pour le droit des femmes à maîtriser leur corps (IVG) ;
- une Europe qui aide à répondre au besoin de nouveaux services publics dans les transports, l'énergie, la santé, l'éducation, la recherche, la sécurité, la justice au lieu de les étouffer sous l'austérité budgétaire ;
- une Europe pour réussir la transition énergétique et écologique.

2-/ Nous voulons une Europe de la démocratie et des coopérations et non une Europe des dominations et de l'autoritarisme.

- une Europe où les exigences des marchés financiers cessent d'enfermer les politiques nationales dans le carcan de l'austérité sous la férule d'une banque centrale indépendante de tout pouvoir démocratique ;
- une Europe où les citoyens exercent davantage de pouvoirs, depuis l'entreprise jusqu'au niveau national et aux institutions européennes, avec une réduction des prérogatives de la Commission et du Conseil et un renforcement des pouvoirs du Parlement européen et des Parlements nationaux ;

3-/ Nous ambitionnons une Europe ouverte aux coopérations avec le reste du monde, agissant pour la paix et pour le co-développement

- Une politique hospitalière envers les migrants, mettant en oeuvre les moyens de rompre avec l'Europe forteresse ;
- à la place des traités de libéralisation des échanges (TAFTA, CETA...), agir pour un traité de maîtrise du commerce international pour une autre mondialisation ayant pour but le développement partagé de toute la planète ;
- une nouvelle politique agricole commune pour sécuriser l'alimentation, bien commun de l'humanité ;
- Une politique internationale qui s'affranchisse de l'OTAN combattant le projet de défense européenne, pour un Helsinki 2 !
- une alliance avec les pays émergents et en développement pour remettre en cause l'hégémonie du dollar, avec une monnaie commune mondiale pour financer le co-développement.

4-/ Nous voulons engager dès à présent le combat pour conquérir les moyens financiers, atteindre les objectifs sociaux et écologiques répondant aux attentes des citoyens.

- une mobilisation de la formidable puissance de création monétaire de la BCE (2 500 milliards de titres achetés depuis trois ans sur les marchés financiers) pour financer le développement des services publics, à travers un Fonds de développement économique, social et environnemental européen finançant des projets démocratiquement décidés dans chaque pays et répondant à des critères précis d'efficacité sociale. À l'appui de la campagne pour l'élection du Parlement européen, nous lançons dès maintenant une pétition citoyenne pour que le gouvernement français prenne l'initiative de porter cette proposition à Bruxelles et à Francfort ;
- une politique monétaire réservant les refinancements privilégiés (taux d'intérêts nuls ou inférieurs à zéro) aux crédits qui favorisent la sécurisation de l'emploi et de la formation et la création de valeur ajoutée dans les territoires, et pénalisant au contraire tout financement bancaire des opérations spéculatives et financières. Dans ce cadre, une autonomie nouvelle des banques centrales nationales est nécessaire pour sélectionner les crédits bénéficiant de ces refinancements privilégiés ;
- plus de moyens aux administrations fiscales et des pouvoirs nouveaux aux salariés dans les entreprises pour combattre l'évasion fiscale ;
- une harmonisation fiscale visant l'efficacité économique et la justice sociale.

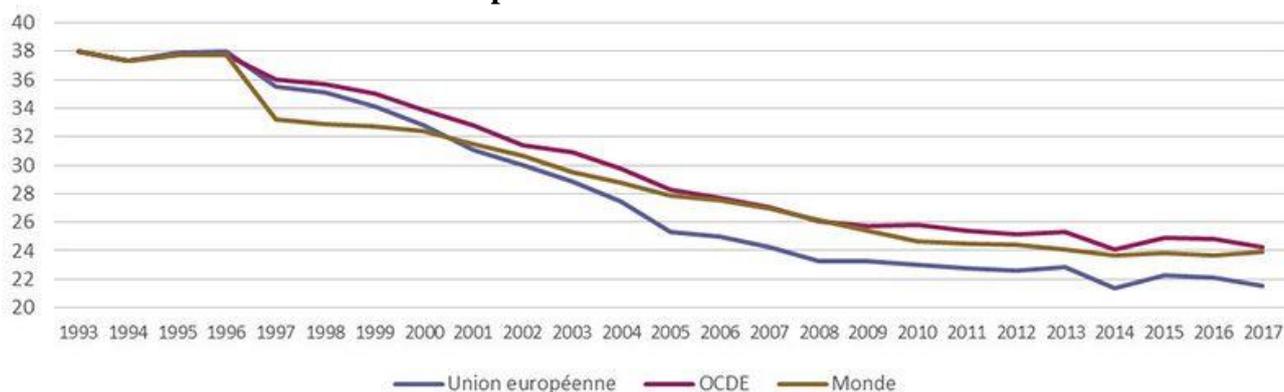
Voilà une transition toute trouvée pour traiter de la fiscalité en Europe.

Je n'entrerai pas dans des débats trop techniques. Je me bornerai simplement à tenter d'éclairer deux grandes problématiques qui font couler beaucoup d'encre et qui recourent à une réalité qui parfois peut en cacher une autre, il s'agit de l'évasion fiscale et de l'harmonisation fiscale.

Avant d'entrer dans le vif du sujet de l'évasion fiscale quelques chiffres.

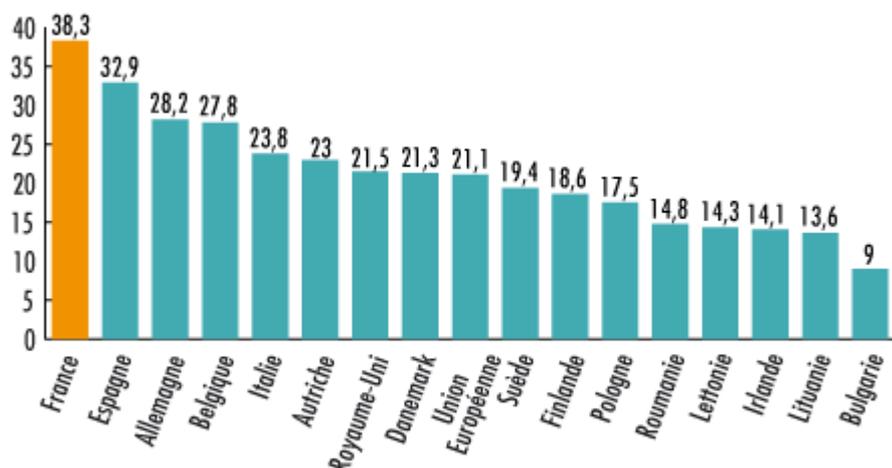
→ **De 1993 à 2017 le taux moyen de l'impôt sur les sociétés est passé dans les pays de l'OCDE et également dans les pays de l'UE de 38 % à 23,95 %.** (voir graphiques et tableaux)

Taux d'impôt sur les sociétés dans le monde



TAUX D'IMPÔT EFFECTIF* SUR LES SOCIÉTÉS

EN 2015



Source : lafinancepourtous.com d'après Eurostat



→ En 2015 en France l'imposition globale du capital et des patrimoines représentait 4,1 % du PIB alors qu'en Allemagne elle n'était que de 1,1 %, En Belgique c'est quasiment la même situation pourtant avec un niveau de dépenses publiques avoisinant en pourcentage celui de la France. La compensation c'est un IR généralisé (4/5ème de la population concernée) qui commence avec une tranche très basse. La situation en Grande-Bretagne est quasi identique, très peu d'imposition du patrimoine et du capital.

→ Taux de TVA dans les pays européens

Pays membre de l'UETVA	taux réduit (en%)	TVA taux normal (en %)
Belgique	6/12	21
Bulgarie	9	20
République Tchèque	15	21

Danemark	/	25
Allemagne	7	19
Estonie	9	20
Grèce	6,5/13	23
Espagne	10	21
France	5.5/10	20
Croatie	5/13	25
Irlande	9/13,5	23
Italie	10	22
Chypre	5/9	19
Lettonie	12	21
Lituanie	5/9	21
Luxembourg	6/12	15
Hongrie	5/18	27
Malte	5/7	18
Pays Bas	6	21
Autriche	10	20
Pologne	5/8	23
Portugal	6/13	23
Roumanie	5/9	24
Slovénie	9,5	22
République Slovaque	10	20
Finlande	10/14	24
Suède	6/12	25

Royaume-Uni	5	20
-------------	---	----

On constatera par une observation rapide que généralement les pays qui pratiquent les taux de TVA les plus élevés sont ceux où les taux d'impôt sur les sociétés et d'impôts sur le patrimoine et le capital sont les moins forts.

→ **Contrôle fiscal.**

La France est le seul pays à disposer encore de services de contrôle fiscal général organisé sur l'ensemble du territoire et intervenant avec une certaine régularité dans le temps. Cependant sous les effets de diverses restructurations de services, de multiples réformes fiscales (des impôts et de la législation) et d'inadaptation des outils mis à disposition, les résultats ont chuté. Les contrôles fiscaux pratiqués par la DGFIP sont passés en vérification générale (comptabilité des entreprises) de 47 844 affaires en 2008 à 46 266 en 2016 (- 6,21%) avec un recul en droits de 21,5 % en Impôt sur les Sociétés et de 15,7% en impôts locaux (effet suppression TP oblige). Dans le même mouvement les résultats de la DGFIP en nombre d'ESFP, (*examen de situation fiscale personnelle de riches contribuables ou de contribuables qui ont beaucoup abusé des fruits de leur entreprise*) sont également passés de 4 166 affaires en 2008 à 3557 (-8,8%) en 2016 avec un recul en droits de -5,4 %. Et il faudrait intégrer à ce calcul l'impact de l'inflation qui même minime sur une telle période n'est pas anodin et qui aggraverait la déliquescence du contrôle en France.

Aujourd'hui clairement ce contrôle est dans le collimateur. L'objectif est d'aller vers un modèle anglo-saxon avec des services de vérifications réduits, pensez il y a 3000 vérificateurs aux Etats-Unis alors que nous en avons 5000 en France. Ces services auraient une compétence nationale intervenant brutalement et sévèrement et étant notamment un bras armé de la guerre économique. Le reste du contrôle serait traité en masse par des personnels contractuels, non formés étant là pour récupérer les informations crachées par des algorithmes et envoyer les courriers.

Une transformation du régime de la TVA intracommunautaire et intérieure.

C'est dans ce contexte que se travaille au niveau européen plusieurs scénarios dont une réforme de la TVA qui viserait à appliquer en matière de livraison intra le taux du pays d'origine et non plus le taux du pays de destination du produit avec donc reversement de la TVA au pays d'origine. C'est ce que le grand marché prévoyait au départ et qui n'a pas pu être fait pour des raisons politiques et techniques. Maintenant, Alléluia, avec les nouvelles machines plus performantes et leurs algorithmes puissants le rêve du grand marché est à portée de main. Une manière comme une autre de pousser les pays à bas taux de TVA à les augmenter pour ne pas se retrouver en situation défavorable par rapport aux pays avec lesquels leurs échanges auraient lieu. Cette disposition pourrait être assortie ensuite par une transformation de la gestion de la TVA dans chacun des pays membres. En interne à chaque pays, la liquidation de la TVA n'interviendrait plus qu'au niveau du seul vendeur final. Ainsi la boucle serait bouclée. Mais par contre, quid du suivi et de la connaissance des diverses opérations commerciales et de transformation subies par le produit depuis son origine jusqu'à sa vente finale? Fini ou en tout cas très fortement réduit le contrôle de cohérence entre le chiffre d'affaires réalisé à la TVA et celui déclaré en IS par les entreprises entrant dans la chaîne, c'est-à-dire un risque majeur de fraude et de dissimulation de recettes comme de méconnaissance de plus en plus grande de la réalité des productions et des activités réalisées sur le territoire. Ce serait une forme de «black» autorisé.

Un projet d'assiette commune de l'impôt sur les sociétés.

C'est aussi dans ce contexte que depuis quelques années déjà, cela remonte à 2011, se travaille au niveau du Conseil Européen, un projet de directive, dit ACCIS (assiette commune pour l'impôt sur les sociétés en Europe). Aujourd'hui ce projet revient sur le devant de la scène avec un Macron qui pousse fortement à la roue. L'objectif est clair, je cite : *« permettre aux entreprises de considérer l'Union Européenne comme un marché unique aux fins de l'impôt sur les sociétés et par conséquent faciliter leurs activités transfrontières »*. Je vais poursuivre mes citations du projet de directive, c'est très éclairant : *« d'une manière générale les revenus des sociétés sont imposés au niveau national alors que l'environnement économique est de plus en plus marqué par la mondialisation, la mobilité, le numérique.... Les modèles commerciaux et les structures des entreprises se sont complexifiées ce qui facilite les transferts de bénéfices.... La disparité des régimes fiscaux en IS ont facilité la planification fiscale agressive... La disparité des régimes fiscaux crée un risque de double imposition ou de double non imposition et perturbe le fonctionnement du marché intérieur... Les Etats membres ont de plus en plus de mal à lutter contre la planification fiscale agressive afin de se prémunir contre l'érosion de leurs bases et le transfert de bénéfices...*

...L'ACCIS se présente comme un outil efficace permettant d'attribuer les revenus là où la valeur est créée en fonction de trois critères (immobilisation, main d'oeuvre, Chiffre d'Affaires). Comme il s'agit de facteurs indissociables du lieu où l'entreprise réalise ses bénéfices, ils font plus solidement barrage aux pratiques de planification agressive que les méthodes habituelles des prix de transfert utilisées pour la répartition des bénéfices...

*Outre sa fonction de lutte contre l'évasion fiscale, l'ACCIS conserverait tous les éléments d'un régime d'imposition des sociétés propre à faciliter les échanges et les investissements transfrontières..... Les groupes d'entreprises présents au moins dans un Etat membre seront soumis dans toute l'Union à un seul et même ensemble de règles de calcul de leur assiette imposable et pourront traiter avec une seule administration (guichet unique); **Les règles en matière de prix de transfert ne s'appliqueraient pas au sein du groupe**, la répartition des produits se ferait conformément à la formule de répartition. La compensation transfrontière des pertes continuerait à résulter automatiquement de la consolidation....*

Franchement après avoir pris connaissance de ces attendus est-il encore nécessaire de passer plus de temps que cela à décortiquer la philosophie et les objectifs d'un tel dispositif ? Partant d'intentions louables à partir du problème que posent les prix de transfert et les pratiques fiscales agressives, c'est-à-dire le dumping fiscal auquel se livrent les groupes et leurs entreprises, on aboutit à un remède qui risque d'être pire que le mal.

Tout d'abord une première chose doit être remarquée : ce projet de directive traite de l'assiette de l'IS mais en aucun cas des taux d'IS pratiqués par chacun des pays membres dont on prend bien soin de ne pas souligner la disparité, pouvant pourtant aller du simple au double. Et cela dit à peu près tout. Ensuite tout s'enchaîne : les prix de transferts c'est un problème réel, qu'à cela ne tienne on supprime les prix de transfert. La politique agressive c'est-à-dire la mise en compétition des taux d'IS selon les pays c'est une vraie question, qu'à cela ne tienne, on prendra le taux du pays où le groupe aura choisi de s'installer et il sera applicable sur l'ensemble du territoire européen avec un guichet unique pour le gérer et l'encaisser. On peut deviner les Etats qui seront les heureux élus. Le plus grave c'est que cela va pousser à une course à la baisse du taux d'IS partout ! Je m'arrêterai là en la matière. Il me semble que j'en ai assez dit.

Le dur parcours de l'évasion fiscale.

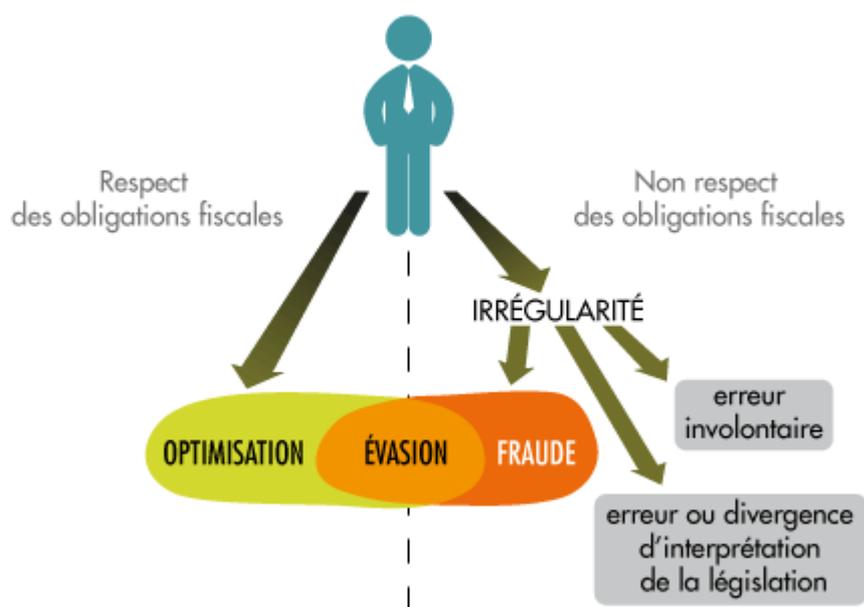
Et c'est sur ce fond idéologique qu'on nous rebat aujourd'hui sans cesse les oreilles avec la lutte contre l'évasion fiscale ! Sérieusement, impossible de ne pas être un peu direct et un peu dur à ce propos, mais de qui se moque-t-on ?

Premier constat : le discours sur l'évasion fiscale a tend à faire totalement disparaître la question de la fraude fiscale. Cette bataille sémantique n'est pas neutre. Là encore parler de la nébuleuse évasion fiscale évite de s'appesantir sur la problématique des moyens de contrôles et de recherches de proximité au moins au niveau de chaque état membre et de leur mise en relation.

Second constat. L'évasion fiscale ce serait 80 milliards d'euros en France, 1000 milliards en Europe, entre 17 000 et 26 000 milliards d'euros au niveau mondial selon *Tax Justice Network*, c'est le montant estimé être dans les paradis fiscaux. Des chiffres importants certes mais dont il est très difficile de s'assurer de la réalité de ce qu'ils recourent. Par exemple en France, ces 80 milliards d'euros ne sont-ils pas en partie au moins compris dans les 220 milliards d'exonérations fiscales et sociales dont bénéficient en cumul les entreprises ? Et là encore où est passé le chiffre de la fraude fiscale, c'est-à-dire de manœuvres illégales visant à échapper et à tromper le fisc ?

Troisième constat et de loin le plus important. Qu'est-ce que l'évasion fiscale ? L'évasion fiscale c'est la soustraction à l'imposition de sommes d'argent propriétés des entreprises ou de particuliers que les textes législatifs existant et utilisés habilement permettent de faire échapper à l'impôt (pratique de défiscalisation, exil fiscal). Mais elle peut aussi recouper une partie de la fraude fiscale, c'est-à-dire emprunter pour une part aux mêmes mécanismes frauduleux d'évitement de l'impôt. Avec une telle définition on a déjà une partie de la réponse. C'est-à-dire finalement on ne sait pas bien faire le distinguo en tre tout cela, donc on ne sait pas bien quels moyens mettre en oeuvre !!! C'est pour cela qu'il est plus simple de recourir aux lanceurs d'alertes que de renforcer les législations et les services de contrôle au plan des

L'ÉVASION FISCALE



Source : Rapport du Sénat, l'évasion fiscale des capitaux et des actifs hors de France et ses incidences fiscales, juillet 2012.

Etats comme au niveau européen.

Car l'évasion fiscale c'est quoi sinon les sommes qui échappent à l'impôt concernant tout autant l'imposition des personnes et des patrimoines que celle des entreprises. Ces sommes proviennent pour une large part de la manne dégagée par la baisse de l'imposition des entreprises, (en France par exemple : suppression de la TP, de la C3S, de la contribution additionnelle, de l'IFA, exonération de certaines plus-values, rabotage de l'assiette de l'IS par le système des bénéficiaires consolidés et de l'intégration fiscale, du report indéfini des déficits, des régimes dérogatoires, amortissements et autres...). Et ces sommes sont utilisées par les entreprises avec les moyens légaux existants, ou par des pratiques de fraude soit pour spéculer directement elles-mêmes, soit les distribuer sous forme de dividendes aux particuliers, dividendes qui à leur tour seront imposés selon les possibilités offertes par les textes existants, c'est-à-dire les meilleures, dans certaines conditions ils sont même soumis à plus aucun prélèvement, et ainsi produiront le montant de l'évasion fiscale qui lui-même va chercher à être le moins possible soumis à de nouveaux prélèvements. D'où le rôle central des banques dans l'entreprise de lessivage et de dissimulation de cet argent dans les paradis fiscaux mis en place fort à propos pour accueillir cet argent évadé.

L'évasion fiscale met ainsi en lumière le lien étroit qui existe entre les banques, les systèmes fiscaux des Etats et les groupes multinationaux.

Le combat contre l'évasion fiscale exige donc une intervention coordonnée à ces trois niveaux.

Premier niveau : sur les banques afin d'orienter l'utilisation de l'argent dont elles disposent, celui des entreprises et des particuliers et leur capacité de création monétaire vers des crédits pour des investissements utiles au développement de la société et non pour des activités spéculatives, cela en fonction de critères sociaux et environnementaux : objectifs chiffrés en emploi et en formation et en matière de normes environnementales. Cela sous le contrôle des citoyens, des élus et de salariés.

Second niveau : rétablir dans chaque Etat et en coopération au plan européen une législation fiscale qui soit un véritable premier rempart aux pratiques d'évasion et d'optimisation fiscale. A cet égard le dispositif suivant ne pourrait-il pas être proposé ? Gager la bonification du crédit accordé aux Etats par le fonds de développement social, solidaire et écologique que nous proposons d'adosser à la BCE, sur le produit de leur fiscalité (c'est-à-dire assiette et taux pratiqués). En effet un pays choisissant une imposition minimale sur son territoire, notamment des entreprises, du capital et du patrimoine, ne pourrait prétendre à un financement bancaire à taux réduit comme pourrait y avoir droit un pays qui s'assurerait de bonnes recettes budgétaires notamment par l'impôt, lui permettant ainsi de financer le fonctionnement de ses services publics voire de participer à certains investissements.

Troisième niveau : permettre aux salariés d'intervenir directement dans les choix de gestion de leurs entreprises et des groupes auxquels elles appartiennent à partir de droits nouveaux de contrôle et de décision. Il s'agirait également de donner la possibilité et la capacité aux représentants des personnels d'activer un droit d'alerte en direction des administrations fiscales de chacun des Etats membres afin d'examiner avec elles le bien-fondé de certaines opérations, (montages financiers, prix de transferts, provisions, carry back, consolidation, intégration fiscale...)

Quatrième niveau : instaurer un droit de suite pour les personnels des administrations financières et fiscales leur permettant certes de franchir physiquement les frontières mais aussi de pouvoir travailler en coordination avec des collègues d'autres pays sur les affaires

transfrontières.

Cinquième niveau : pour répondre au besoin de localiser l'imposition des bénéficiaires des entreprises, filiales de groupe présentent dans divers Etats mais dont il est difficile de fixer un lieu d'imposition et de reconstituer une base taxable vu l'éclatement de leurs structures : investissements réalisés dans un lieu, travail effectué dans un autre, facturation envoyée d'encore ailleurs, paye versée depuis un autre endroit ce que permettent particulièrement de développer les technologies informationnelles, dont le numérique, il s'agirait de situer la taxation dans le pays où sont présents physiquement les salariés. La base d'imposition pourrait être une sorte de mixte en la prise en compte de la masse salariale et du chiffre d'affaires qu'elle engendre.

L'enjeu d'une vraie harmonisation fiscale.

C'est à partir de ces divers constats et objectifs que pour une large part devrait se travailler une véritable politique d'harmonisation fiscale même si ce terme apparaît par ailleurs particulièrement connoté dans un sens qui laisse clairement entendre l'objectif à minima de l'opération. Gilles Carrez dans un rapport de 2012 le soulignait à sa manière en précisant que pour la France l'harmonisation passerait inévitablement par une baisse importante de sa fiscalité.

Difficile de parler d'harmonisation fiscale en Europe quand des pays comme le Royaume-Uni, le Luxembourg, la Belgique, l'Irlande... font preuve d'une grande efficacité pour freiner toute évolution. En réalité, si l'évasion fiscale existe à l'intérieur même de l'Europe, c'est que l'Union, en voulant réguler par la concurrence, l'a décidé ainsi. Et aujourd'hui la France n'est pas en reste. Avec son CICE et son CIR nombre d'observateurs n'hésitent plus à qualifier la France de vrai paradis fiscal des entreprises.

Et que dire des échanges d'informations fiscales toujours très difficiles à mettre en œuvre sur le territoire de l'Union malgré les soi-disant avancées réalisées depuis... 2003. C'est pourtant le BA Ba d'une harmonisation qui se voudrait comme telle, celle-ci ne prenant sens que parce qu'il y a exil fiscal vers des pays à fiscalité privilégiée favorisant l'évasion fiscale.

Pour l'heure les candidats à l'exil fiscal n'ont pas vraiment lieu d'être dissuadés. Ils ont même toutes latitudes sur le territoire européen pour utiliser les différentiels de fiscalité sans être inquiétés au nom de la liberté de circulation des hommes et des services au sein du Marché unique. De nombreux contribuables particuliers sont passés maître dans cet art mais les champions toutes catégories sont de loin les entreprises et surtout les grands groupes qui s'établissent dans les pays à bas coût fiscal et dont le génie financier trouve sa quintessence dans la pratique des prix de transferts notamment.

Il est ainsi aisé de discerner le jeu de poker menteur auquel se livrent les dirigeants européens lorsqu'ils nous vendent de l'harmonisation fiscale à tour de bras.

Néanmoins, il ne faut pas ignorer les questions importantes que soulève le besoin d'harmoniser les comportements et les objectifs fiscaux en Europe. Mais cette question ne peut être traitée en faisant fi de l'organisation politique et administrative des pays européens et de leur vie démocratique. Elle a profondément à voir avec le mode de développement économique et social que l'on veut instaurer en Europe et dans chacun des pays membres.

Impossible à ce stade d'ignorer que la capacité d'un pays à décider de sa politique fiscale et à lever l'impôt représente un des fondements de sa souveraineté. Une souveraineté par ailleurs

particulièrement mise à mal par les dispositions conjointes du TSCG (1) et du MES (2).

Comment également ne pas voir que si depuis la création de l'Union c'est une harmonisation par le bas qui avait été choisie selon les critères du capitalisme mondialisé, l'aide apportée aux pays entrants «pauvres» aurait été quasiment inexistante ce qui aurait tiré tout le monde vers le bas.

Une harmonisation fiscale bien sentie en Europe doit se fixer comme objectif de combattre le dumping fiscal ce qui suppose l'engagement de processus de refonte radicale de la fiscalité dans chaque pays en recherchant à bâtir un impôt juste et efficace et en travaillant dans le même mouvement à la construction d'une vraie coopération fiscale en Europe.

Avant de parler ou d'envisager la mise en place d'une harmonisation fiscale européenne il s'agit de s'accorder sur la finalité de cette harmonisation, c'est-à-dire de définir l'objectif qu'un tel processus doit servir. Malheureusement cela ne semble pas être la priorité d'une majorité de laudateurs de l'harmonisation fiscale européenne, passée maître dans l'art du double langage et d'un discours posant de vraies fausses questions. S'élever contre les différences de niveau d'imposition entre les pays de l'Union européenne, c'est bien. Dire que c'est mauvais pour le développement économique, est audible. Mais travailler sans cesse à réduire la fiscalité des entreprises, du capital et des plus riches en se référant toujours aux pratiques les plus laxistes et aux taux les plus bas, participe d'une certaine malhonnêteté intellectuelle. Il faut sortir de postures qui au prétexte d'harmonisation fiscale s'inscrivent en permanence dans la logique du moins disant fiscal poussant à toujours plus de soumission des populations au dogme de la rentabilité et au fédéralisme.

Les voies d'une coopération fiscale européenne.

En matière de fiscalité comme en d'autres domaines, la coopération entre Etats européens doit reposer sur des bases claires. L'objectif doit être de construire des coopérations mutuellement avantageuses et non d'aubaine, placées sous le contrôle démocratique des populations. Vu son caractère universel et cela malgré de fortes disparités, la fiscalité est une matière qui peut se prêter assez aisément à la construction de vraies solidarités avec pour objectif le co-développement, la mutualisation et le partage des moyens et des résultats à l'opposé de constructions technocratiques imposées à tous en dehors de toute réalité sociale et économique locale. Travailler à construire une coopération fiscale efficace suppose d'établir une vraie coordination des politiques fiscales au sein et entre chaque Etat dans le respect de chacun et sur la base d'une convergence d'intérêts librement définie.

Dès lors, il semblerait que le principal problème ne soit pas forcément les différentiels d'imposition qui existent entre pays, mais la manière dont on traite la situation fiscale des contribuables, personnes physiques ou personnes morales, qui utilisent ces différentiels pour pratiquer l'exil fiscal au cœur même du territoire de l'Union européenne, aux fins de se dispenser ainsi de tout ou partie de leur impôt. Il faut en effet tenir compte du fait que la politique fiscale, c'est-à-dire la législation fiscale et le taux des impôts pratiqués dans chaque pays, traduisent une histoire propre et reflètent un niveau général de développement de ces pays. Leur imposer de façon abrupte des normes hors de leur capacité pourrait parfois aggraver leurs difficultés au lieu de leur permettre de les résoudre. N'est-ce pas cela qui s'est produit avec la mise en place uniforme de l'Euro dont on a pu mesurer les conséquences pour certains pays, par exemple, la Grèce ?

Pour une coopération fiscale efficace.

Concrètement cette coopération pourrait s'incarner dans la construction d'un serpent fiscal européen. Son mécanisme serait basé sur la mise en place de taux d'imposition plancher en dessous

desquels on ne pourrait descendre notamment pour les catégories d'impôts directs et progressifs et de taux plafonds au-dessus desquels on ne pourrait aller, particulièrement pour les impôts à taux proportionnels qui dans la plupart des cas, taxent la consommation et dont le plus emblématique est la TVA.

En termes stratégiques, il conviendrait de placer l'élaboration et le contrôle d'un tel mécanisme sous la responsabilité d'une commission de la coopération ou de l'harmonisation fiscale installée dans chaque Etat et au niveau européen. Le travail de ces commissions se mènerait sous le contrôle des parlements nationaux et européens. Elles seraient composées de députés, de représentants des organisations syndicales de salariés et du patronat, de responsables d'organismes de consommateurs et de spécialistes de la fiscalité (administration et conseils) en nombre limité. Cette commission aurait en outre la responsabilité d'administrer un dispositif complémentaire au serpent fiscal qui consisterait à établir et à faire respecter une convention solidaire entre tous les pays de l'Union. Cette convention préciserait que les contribuables (personne physique ou personne morale) dont il serait avéré que l'exil fiscal est essentiellement guidé par une volonté de défiscalisation se verraient taxer sur le territoire du pays de destination au même taux que dans le pays d'origine. La recette fiscale ainsi obtenue serait répartie entre ces deux pays respectivement à hauteur de un tiers et deux tiers du montant collecté.

De tels outils permettraient de lutter efficacement contre les paradis fiscaux offrant les moyens de s'attaquer à la racine du mal. C'est-à-dire, de réduire les possibilités d'évasion fiscale. La pratique de l'optimisation fiscale en serait elle-même limitée par le fait que les contribuables ne disposeraient plus de la possibilité de jouer sans entrave sur les différentiels de taux et de législation entre pays de l'Union.

Lutter contre le dumping fiscal en Europe et se donner les moyens de coopérer vraiment pour dépasser cette pratique relève aujourd'hui d'une vraie priorité participant de la défense prioritaire du modèle social européen. Il s'agit en effet de permettre aux Etats de taxer les acteurs économiques nomades afin de les faire contribuer à leur juste mesure à la dépense commune et surtout afin d'inciter à un nouveau mode de production de la richesse sans laquelle, même les plus hauts taux de fiscalité, resteront incapables à subvenir aux besoins de recettes nécessaires au développement des Etats membre et de l'Union européenne elle-même.

(1) TSCG ou Traité sur la Stabilité, la Coopération, la Gouvernance européenne.

(2) MES ou Mécanisme Européen de Stabilité, sorte de fonds pour venir en aide aux pays

ANNEXES

Régime d'impôt sur les sociétés dans les pays européens.

Situation 2016. Les modifications éventuelles intervenues dans les lois de finances 2017 et 2018 ne sont pas prises en compte. Des changements importants ont eu lieu notamment pour 2018 par exemple en France. Ils ne figurent pas encore sous forme d'état comparatif.

Par ailleurs il s'agit des taux apparents d'IS et non des taux effectifs de l'IS payés qui eux résultent des diverses méthodes permettant de réduire les bases d'imposition ,ou d'intégrer des crédits d'impôts (CICE en France). Ainsi le taux réel moyen de l'IS est de 18%. Pour les grands groupes il est de 9%. Dans certains pays comme en Belgique les divers dispositifs de rabotage existant permettent par exemple de réduire l'IS à néant jusqu'à un taux réel de 0,3 % dont s'est empressé de bénéficier un Bernard Arnault par exemple en allant implanter en Belgique une multitude de sociétés.

Régimes d'impôt sur les sociétés dans les pays de l'Union européenne

Pays	Taux d'imposition normal	Taux spéciaux	Déductions
Allemagne	30,2 % dont 15,8 % prélevés par l'état et 14,4 % prélevés par les Länder ¹⁰		
Autriche	25 %		
Belgique	29 %		Déduction des intérêts notionnels (1,63 % des fonds propres - 2,13 % pour les PME) et pour les bénéfices affectés à la recherche scientifique.
Bulgarie	10 %		
Chypre	12,5 %		
Croatie	20 %		
Danemark	22 %		

Croatie	20 %		
Danemark	22 %		
Espagne	30 %	De 25 à 35 % en fonction du bénéfice, 15 % à une société à CEUTA, 4 % aux ILES CANARIES	Pour les frais de R&D, la création de succursales, la formation professionnelle. Avantages pour les PME.
Estonie	25 % ¹¹	28 % pour les plus-values	En Estonie, il n'y a pas d'impôt sur les sociétés mais tous les profits distribués sont taxés à 20/80 % (25 %) ¹²
Finlande	26 %	28 % pour les plus-values	

France	33, 33 %	Taux réduit 15 % jusqu'à 38 120 € de bénéfice puis 33,1/3 % pour le reste des bénéfices, pour les entreprises dont le CA < 7 630 000 € et le capital entièrement versé par les associés et détenu pour 75 % au moins par des personnes physiques (ou par une autre société répondant aux mêmes conditions). Contribution sociale supplémentaire de 3,3 % si bénéfice supérieur à 763.000 Euros. Contribution exceptionnelle de 10,3 % si le chiffre d'affaires est supérieur à 250 millions d'Euros. Contribution additionnelle de 3 % sur les montants distribués. ¹³	Exonération totale pour les SIIC (Société d'Investissement Immobilier Cotée). Exonérations dégressives possibles pour les nouvelles entreprises et dans les zones franches, crédits d'impôt notamment en faveur de la recherche.
Grèce	23 %		
Hongrie	19 %	10 % si résultat fiscal inférieur à 500 millions de forints	

Irlande	12,5 %	10 et 25 %	Exonération des revenus de brevets (Patent Box)
Italie	27,5 %		
Lettonie	15 %		
Lituanie	15 %		
Luxembourg	Entre 27,75 % et 30 % dont 20 % est prélevé par l'état et le reste par la commune ¹⁴		Exonération des dividendes reçus et versés en application de la directive européenne mère-fille (détenue de 10 % minimum dans une participation pendant une période de minimum 1 an).
Malte	35 %	5 % en cas de distribution de dividendes aux non résidents	0 % pour les profits hors malte
Pays-Bas	de 20 % à 25 % en fonction du profit ¹⁵		Pour certains investissements. Grand concurrent du Luxembourg dans le domaine des holdings financier.
Pologne	19 %		
Portugal	23 %		
République tchèque	19 %		
Roumanie	16 %		
Royaume-Uni	22 %	20 % pour les petites entreprises. Régime fiscal particulier à Jersey , Guernesey et Gibraltar	Taux réduit sur les revenus de brevets (Patent Box)

République tchèque	19 %		
Roumanie	16 %		
Slovaquie	23 %		
Slovénie	17 %		
Suède	22 %		

Régimes d'impôt sur les sociétés dans les autres pays européens

Pays	Taux d'imposition normal	Taux spéciaux	Déductions
Albanie	15 %		
Biélorussie	18 %		
Islande	20 %		
Macédoine	10 % pour les entreprises locales et 18 % pour les entreprises étrangères, selon le bénéfice		Les profits réinvestis sont exonérés, les entreprises du secteur technologique sont exemptées pendant 10 ans, et ont une déduction de 50 % sur le bénéfice pendant 5 ans.
Moldavie	12 %		
Monténégro	9 %		

Norvège	28 %		
Serbie	15 %		
Suisse	32 % dont 8,5 % d'impôt fédéral et 23,5 % d'impôt cantonal (calcul en dedans = 24,2 % effectif). <15 % selon cantons.		Pour les versements à des institutions de prévoyance en faveur du personnel ou à des organismes d'utilité publique.
Turquie	20 %		

Taux de prélèvement obligatoires dans les pays européens 2016/2015

	Pays	2016	2015
	UE	40	39,7
	Zone Euro	41,3	41,2
1	France	47,6	47,6
2	Danemark	47,3	47,4
3	Belgique	46,8	47,6
4	Suède	44,6	43,6
5	Finlande	44,3	44,1
6	Italie	42,9	43,3
7	Autriche	42,9	43,3
8	Grèce	42,1	39,8
9	Allemagne	40,4	39,8
10	Luxembourg	39,6	38,4
11	Hongrie	39,4	38,9
12	Pays-Bas	39,3	37,8
13	Cratie	37,9	37,1
14	Portugal	36,9	37
15	Slovénie	36,9	36,9
16	Royaume-Uni	35,1	34,5
17	République Tchèque	34,8	34,1
18	Estonie	34,7	34
18	Pologne	34,4	33,3
20	Espagne	34,1	34,5
21	Chypre	33,6	33,2
22	Malte	33,5	33
23	Slovaquie	32,4	32,3
24	Lettonie	31,6	30,6
25	Lituanie	30,2	29,2
26	Bulgarie	29,0	29,1
27	Roumanie	26,0	28,0
28	Irlande	23,8	23,9

Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas en France que le taux des impôts sur la production est le plus élevé. Avec un taux de 16,1 % du PIB elle est devancée en ce domaine par le Danemark (16,5%), la Grèce (17,8%), la Croatie (19,6%), la Hongrie (18,3%) et la Suède (22,6%).

La situation des prélèvements en France n'est due comme cela a maintes fois été démontré et répété qu'au fait que dans le calcul de son pourcentage de P O sont intégrées les dépenses sociales, notamment de retraite. Dans les autres pays ils ne le sont pas puisque dans la plupart de cas ce sont des régimes d'assurances privées.